



Keleier Forest Landerne

Bulletin mensuel d'information de La Forest-Landerneau

N°440

mai 2018/ Miz Mae



Les annonces pour le bulletin de juin sont à déposer en mairie par courriel pour le jeudi 24 mai.

Mairie :

Tél : 02 98 20 21 43
Fax : 02 98 20 32 44

Courriel : mairie@la-forest-landerneau.fr
Internet : www.la-forest-landerneau.fr

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Samedi : 9 h – 11 h

Bibliothèque :

Heures d'ouverture

Tél : 02 98 20 39 57 Courriel : bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr
Mardi 16h30/18h30, jeudi 16h30/18h30, samedi 10h30/12h30

Permanences du Maire et des Adjointes

Yvon BESCOND, Maire le mardi de 11h à 12h – le vendredi de 17h à 18h
Roland GUILLON (Finances-Administration Générale).....le jeudi de 19h00 à 20h00
Gisèle HALLEGOUET (Ecole-Enfance-Jeunes).....le mardi de 18h00 à 19h00
Michel BARRE (Urbanisme-Voirie-Environnement – Cadre de Vie).....le mercredi de 18h30 à 19h30
Emmanuelle ABILY (Sport-Loisirs-Culture)sur rendez-vous

En dehors de ces horaires, le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

Le bureau municipal se réunit tous les lundis

Quoi de neuf ?



Les dates à retenir :

08/05 11h30 Cérémonie de commémoration au Monument aux Morts
26/05 11h Accueil des nouveaux habitants et fête des bébés
26/05 Collecte des journaux Ecole Georges Brassens
17/06 Kermesse de l'Ecole Saint Anne



Infos pratiques

Numéros utiles

Retrouvez tous ces N° sur www.la-forest-landerneau.fr

SAUR

- Service des eaux : 02.77.62.40.00
ZA Sequer Nevez ; Pont L'Abbé
- Urgences techniques : 02.77.62.40.09

Communes Pays Landerneau Daoulas

Maison des Services Publics, Landerneau

- Secrétariat :02 98 21 37 67
- Service assainissement :02.98.85.49.66
- Service environnement :02.98.21.34.49
- Pôle Emploi :3949
- CLIC :02.98.21.72.99
- CPAM :3646

Conciliateur de justice : 06.81.89.62.40
Marie-Françoise LE GUEN – Mairie, Landerneau

ADMR : 02.98.85.64.22
21bis rue de la Tour d'Auvergne, Landerneau

Centre Départemental d'Action Sociale :
02.98.85.35.33 - 20 rue Amédée Belhommet,
Landerneau
PMI : 02.98.85.95.20

ALSH : 07.69.84.43.06 - saint-divy@epal.asso.fr
Maison des Bruyères, Saint Divy

Relais Parents Assistants Maternels :
02.98.43.63.97 - RPAM itinérant, La Cabane aux
Bruyères - Zone de Loc Ar Bruc, Plouédern

Santé

Horaires pharmacie de l'Elorn (N. RICHARD) :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30
et le samedi matin de 9h à 12h30.

Gardes pharmacies

Tableau de garde du dimanche de 9h30 à 20h. Après
20h composez le 3237.

	Samedi Après-midi	Dimanche
28 au 5 mai	composez le 3237	LE PORT Plouédern
5 au 12 mai	"	PUPUNAT Landivisiau
12 AU 19 mai	"	JOUILLAT-DUTREIX Landerneau
19 AU 26 mai	"	PHARMACIE DES HALLES - Landivisiau
26/05 au 2/06	"	PREMEL-CABIC Landerneau

INFIRMIERE :

- **Béatrice FILY-SIDOINE** – Tél 02.98.20.23.15
2 Rte de Rulan (mêmes locaux que le cabinet médical)
Soins à domicile 7 jours/7 et sur rendez-vous.

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE : Hubert CASTREC

2 route de Kerhuon 02.98.20.21.82 sur rendez-vous

MEDECINS : **Dr Delphine LE GOFF et Dr Laurène WEYNE**, 2 route de Rulan (près de l'école G. Brassens)
– 02.98.20.96.95.

Sur rdv du lun au ven de 9h à 19h et sam de 9h à 12h.

GARDES MEDECINS : Après 19h et WE appeler le 15.

Don du sang / EHPAD Landerneau

Lundi 18 juin de 15 h à 19 h

Mardi 19 juin de 14 h à 18h

Mercredi 20 juin et jeudi 21 juin de 8 h à 12 h

Commission action sociale

Permanence le mardi 15 mai de 14h à 15h au bureau polyvalent, afin d'aider à effectuer les démarches administratives, à régler les différents problèmes et résoudre les difficultés que vous pouvez rencontrer dans votre vie quotidienne. Possibilité de RDV : contacter la mairie.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter leurs tâches administratives.

Collecte ordures ménagères et recyclables

Recyclables : jeudis 3, 17, 31 mai

Ordures ménagères : jeudis 10 et 24 mai

Opération
compostage
2018

Réservez dès maintenant votre composteur et récupérez-le sur la commune de votre choix

Dirinon : vendredi 15/06/2018 à 17h30 salle Ty Goudor
L'Hôpital Camfrout : samedi 16/06/2018 à 10h00 salle du conseil
La Roche Maurice : vendredi 22/06/2018 à 17h30 halle de pétanque
Landerneau : samedi 23/06/2018 à 10h00 service environnement

environnement@ccpld.bzh

02.98.21.34.49

Un atelier d'information sur les techniques et les bienfaits du compostage est proposé le jour du retrait de votre composteur (30 min)

300 L
20 euros

600 L
25 euros

Le règlement se fera le jour du retrait uniquement par chèque libellé à l'ordre du trésor public

Heures d'ouverture de la déchetterie

(ZI Saint Eloi) – ☎ : 02.98.85.19.50

Horaires d'été du 1^{er} mars au 31 octobre :

Ouvert du Lundi au Samedi :

9h – 12 et 14h – 19h

Fermé dimanche et jours fériés.



Déchets de jardin

Stationnement remorque

5-6/05	Rue Guébriant	2/05	Chapelle St Anne
12-13/05	Place du Château	9/05	Lot de Rochebrune
20-21/05	Kergréach	16/05	Route de Kergréac'h
26-27/05	Hameau du Parc Hir	23/05	Keryvonne
		30/05	Ker Arzel

Nous vous rappelons que la remorque ne doit recevoir que les **coupes de tonte de pelouse et des végétaux dont le diamètre ne dépasse pas 20 cm**. Donc pas de plastique, de cailloux, de bois, ni d'ordures ménagères.

Eco point

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer des ordures ménagères près des containers à verre. Merci de votre compréhension.

Vie Paroissiale

Le presbytère de St Divy est ouvert tous les samedis, de 10h30 à 11h 30

Messes du mois de Mai :

- Saint-Divy : 6 et 20 mai à 10h30
- **le 10 mai, jour de l'Ascension, 1^{ère} communion avec la communauté de Dirinon-Pencran à 10h30 à Saint-Divy**

Notre nouvelle paroisse "Notre Dame de tout Remède" propose que chaque "clocher" réalise une tapisserie représentant un aspect de son saint patron.

Tous les volontaires, enfants, femmes, hommes sont invités à participer à cette réalisation avec l'aide d'Annaïg Le Berre. Pour plus de renseignements, vous pouvez téléphoner au 02 98 20 26 95

La Mairie vous informe

CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 31 MARS 2018 A 9H30

Le Conseil Municipal s'est réuni le samedi 25 mars 2018 à 9H30 à la mairie, sous la présidence d'Yvon BESCOND, Maire. Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception d'Isabelle GUYON (procuration à Roland GUILLON), Nathalie FUTEUL (procuration à Yvon BESCOND), Ghislaine CADIOU (procuration à Emmanuelle ABILY).

Avant d'entamer la séance du jour, Le Maire propose aux conseillers municipaux de respecter une minute de silence à la mémoire du colonel Arnaud BELTRAME et des autres victimes de l'attentat de Trèbes.

1 – Projet de révision du SCOT (Schéma de cohérence Territoriale) du Pays de Brest.

Présentation du projet par Alexandra GUILLORE, vice-présidente de la communauté de communes, ayant participé aux réunions de préparation de ce dossier.

Débuté en décembre 2014 la procédure de révision est actuellement au stade de présentation du document aux différentes entités qui font partie du Pays de Brest. L'objectif est que le document soit approuvé après consultation des personnes publiques associées puis enquête publique, soit en septembre 2018.

Le SCOT est un outil de planification qui doit décliner les règles applicables en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, et créer une cohérence entre des différents territoires du Pays de Brest.

Le document prend en compte différents thèmes : l'économie maritime et littorale - la pérennisation de l'agriculture – la possible valorisation du patrimoine rural – une nouvelle approche de la trame verte et bleue – l'identification d'entités paysagères – l'objectif de la préservation des espaces agricoles – la réglementation concernant la production de logements et le développement des zones économiques – l'identification des villages densifiables dans les communes rurales.

Alexandra GUILLORE répond aux différentes questions posées par les conseillers, puis le maire soumet le document à l'approbation du conseil municipal.

Accord du conseil municipal à l'unanimité.

2 – Refonte des statuts de la Communauté de Communes

Pour une plus grande lisibilité des compétences de la communauté de communes, une délibération du conseil de communauté a acté une refonte des statuts qui présentent désormais de manière synthétique les différentes compétences : compétences obligatoires – compétences optionnelles – compétences facultatives. Une charte de gouvernance et une définition de l'intérêt communautaire viennent compléter le document soumis au vote des conseillers municipaux.

Accord du conseil municipal à l'unanimité

3 – Finances – Subventions exceptionnelles

Accord du conseil municipal pour :

- Une subvention de 100€ au collectif second collège à Landerneau
- Une subvention de 150€ au club de tennis de La Forest.
- Une subvention de 300€ au club des retraités « Val Elorn »

4 – Personnel : Mise en concurrence pour l'assurance prévoyance.

Le Maire informe le conseil que depuis le décret N° 2011-1474 paru le 10 novembre 2011, les employeurs publics ont la possibilité de contribuer financièrement à des contrats d'assurances destinés à couvrir le risque santé, et/ou le risque prévoyance de leurs agents. Ce financement n'est en aucun cas obligatoire pour les employeurs publics. L'adhésion à ces contrats est également facultative pour les agents.

L'article 25 de la Loi du 26 janvier 1984 donne compétences aux centres de gestion pour organiser une mise en concurrence et souscrire ces contrats pour le compte des collectivités et établissements qui le demandent.

L'intérêt de cette mise en concurrence est d'engager une négociation sur les prestations, afin d'obtenir des conditions tarifaires et des garanties attractives et de fédérer les collectivités du Finistère et leurs agents dans un seul et même contrat.

Le CDG 29 a décidé de renouveler sa démarche initiée en 2012 et de relancer une procédure de mise en concurrence qui portera sur le risque prévoyance.

Il propose aux collectivités intéressées de se joindre à cette procédure en lui donnant mandat par délibération.

A l'issue de la consultation, les garanties et les taux de cotisation de l'offre retenue seront présentés aux collectivités, qui conserveront l'entière liberté d'adhérer à la convention qui leur sera proposée. C'est lors de l'adhésion à celle-ci que les collectivités se prononceront sur le montant de la participation qu'elles compteront verser à leurs agents.

Accord du conseil municipal pour intégrer la procédure proposée par le CDG29.

5- Examen et vote des comptes de gestion et des comptes administratifs 2017

BUDGET COMMUNE

Fonctionnement

Dépenses prévues (avant prélèvement pour investissement)	825.600 €
Dépenses réalisées (avant prélèvement pour investissement)	787.426 €
Soit dépenses en moins	38.173 €

Recettes prévues	1.070.949 €
Recettes réalisées	1.088.185 €
Soit recettes en plus	17.236 €

Prélèvement prévu au budget 2017	245.349 €
Prvt réalisable / excédent fonctionnt	300.759 €

Les dépenses les plus importantes :

- Les charges de personnel 371.306 €
- Le contrat d'association 61.316 €
- Les indemnités Maire+Ad 50.603 €

Les recettes les plus importantes :

- Les 3 taxes locales 574.124 €
- La dotation com de com 136.398 €
- La DGF (Etat) 110.744 €

Investissement

Dépenses réalisées :	552.243 €
Recettes réalisées	498.406 €
Soit un déficit de	53.837 €

BUDGET EAU

Dépenses de fonctionnement :	19.131 €
Recettes de fonctionnement :	40.695 €
Résultat : Excédent de :	21.564 €

Dépenses d'investissement :	274.859 €
Recettes d'investissement :	270.979 €

Excédent de :	3.880 €
---------------	---------

Soumis au vote des conseillers, les comptes de gestion (comptes de la trésorerie) et les comptes administratifs 2017 sont approuvés à l'unanimité.

6 - Affectation des résultats

Accord du conseil municipal pour transfert aux budgets d'investissements respectifs pour 2018 de l'excédent de fonctionnement du budget de la commune 2017 (300 758 €) et de l'excédent de fonctionnement du budget eau 2017 (21.564 €).

7 - Fixation des taux des taxes locales 2018

Compte tenu de l'augmentation des bases d'imposition de 1.4%, proposition est faite au conseil de fixer ainsi les taux 2018 :

Taxe d'habitation :	14,57 %
Foncier bâti :	15,00 %
Foncier non bâti :	35,83 %

Accord du conseil municipal.

8 - Budgets primitifs 2018

COMMUNE

Fonctionnement

Prévisions de dépenses de fonctionnement : 1.070.374 € avec un prélèvement possible pour l'investissement de 252.574 €.

Prévision de Recettes de fonctionnement : 1.070.374 €

Investissement

Dépenses et recettes d'investissement estimées à 769.597 €

Les principales opérations :

- Déficit 2017 53.838 €
- Maison médicale 102.759 €
- Voirie 193.000 €
- Mairie-salle polyvalente-bibliothèque 60.000 €
- Route de Rulan 60.000 €

BUDGET EAU

Fonctionnement : 38.989 € en recettes et dépenses
Investissement : 63.137 € en recettes et dépenses.

Les budgets 2018 « Commune » et « Eau » sont adoptés à l'unanimité.

9 - Allocution du Maire en fin de séance



Pour terminer cette séance du conseil municipal, je remercie les différentes personnes qui ont participé de près ou de loin à l'élaboration des comptes administratifs 2017 et des budgets 2018 : Merci à Thierry MENIL, notre trésorier, à Brigitte CONGAR, notre DGS, à Roland GUILLON, qui s'est chargé de la présentation et à vous

tous les élus qui avez participé aux réunions de préparation.

Comme nous l'avons entériné il y a quelques minutes, le compte administratif 2017 nous permet de transférer 300.758 € du budget de fonctionnement pour financer les investissements 2018. Ce chiffre traduit une nouvelle dégradation de notre autofinancement : 323.319 € en 2013, 326.423 € en 2014, 337.212 € en 2015, 311.460 € en 2016. Nous sommes confrontés à une baisse des dotations de l'Etat, mais elle n'est pas pour l'instant accompagnée d'une baisse de nos dépenses de fonctionnement. Entre 2013 et 2017 nos recettes ont augmenté de 2,5% passant de 1.061.668 € à 1.088.185 € pendant que nos dépenses augmentaient de 6,65% de 738.349 € à 787.426 €. Ayant connaissance de ces chiffres depuis deux mois, j'ai déjà pris quelques mesures pour faire en sorte que certaines dépenses de fonctionnement soient mieux contrôlées et encadrées. Le compte administratif 2018 devra nous apporter un meilleur autofinancement.

Les investissements 2017 ont marqué une pause comme prévu l'an dernier à la même époque, sachant que nous démarrions l'année avec un déficit de 440.760 €. Cette année 2017, 2 dépenses seulement au-dessus de 40.000€ : 44.302 € pour le programme voirie et 48.549 € pour le programme salle de sports. 2018 sera également une année de pause au niveau des investissements puisque nous n'aurons que 3 programmes supérieurs à 100.000 € : 102.759 € pour une provision de démarrage de la maison médicale ; 193.000 € pour le programme voirie et 200.000 € de remboursement d'emprunt.

Un mot sur le budget eau qui nous a permis de réaliser des travaux importants de changement de canalisation route du Château et route de Kergréac'h pour un montant de travaux de 212.736 € H.T. Avant un possible transfert de la compétence à la communauté de communes, j'ai souhaité que ces travaux soient réalisés pour éviter d'avoir ensuite à attendre peut-être notre tour.

Concernant l'urbanisme, le terrain de Rheun Izella a été rendu constructible, suite à une modification du P.L.U. Nous travaillons actuellement avec la communauté de communes à l'élaboration du P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). On peut dès à présent s'attendre à une diminution des terrains constructibles, la priorité étant de conserver un maximum d'espaces pour l'agriculture. Quelques propriétaires qui ont des terrains actuellement constructibles pourraient être concernés par un déclassement, si les permis de construire ne sont pas accordés avant 2020.

Le local « ex-boulangerie » fait toujours l'objet d'une procédure au tribunal afin d'avoir l'autorisation de récupérer les clés et de réaliser l'inventaire.

Pour le cabinet médical, notre demande de subvention auprès de l'Etat a été refusée pour 2018, mais nous la referons pour 2019, sachant que les travaux ne sont pas programmés avant. Les réunions de travail font évoluer le dossier avec une demande supplémentaire de la part d'un médecin spécialisé qui souhaite intégrer le cabinet.

Pour le lotissement de Rheun Izella dont j'ai parlé tout à l'heure, je peux vous indiquer que le permis d'aménager est déposé. Vous avez d'ailleurs pu en prendre connaissance lors des réunions de travail organisées récemment. Le permis pourrait être délivré dans les semaines qui viennent : Il devrait comprendre 37 lots de 380 à 855 m² et les travaux d'aménagement seront réalisés assez rapidement, c'est du moins le souhait du lotisseur.

Je vous remercie de votre attention.

Informations et questions diverses

Organisation du temps scolaire – école Georges Brassens :

Suite à l'avis favorable du conseil d'école du 8 février 2018, le maire a transmis à l'inspectrice d'académie la proposition d'une nouvelle organisation du temps scolaire à l'école Georges Brassens à la rentrée de septembre 2018.

Par courrier en date du 16 mars 2018, l'inspectrice d'académie a informé le maire que la proposition est acceptée.

Les horaires d'école seront donc modifiés à partir de septembre 2018 → lundi – mardi – jeudi – vendredi :
Matin de 8h45 à 11h45 et après-midi de 13h30 à 16h30.

L'intégralité du compte rendu du Conseil Municipal est consultable en Mairie.

Informations municipales

État Civil

Décès : Albert, Marie MADEC, 75 ans, décédé à Guipavas le 20 mars 2018

Urbanisme

Déclarations préalables de travaux

Demandes :

- MEGALIS BRETAGNE Ker Arzel (D233) : Armoire pour la fibre optique.
- COUTELEAU Damien 3 route de l'Elorn : Serre
- L' HOUR Iwan 2 hameau de la Forge : nouvel abri de jardin.

Accords :

- KUHN Joël 18 rue de Rohan : Clôture
- PETTON Xavier 9 Gorrequer : ravalement de façade.
- BERNARD Nicolas 17 rue des Ormes : Mur.
- GUEVEL Daniel 17 Kergreac'h : Clôture, muret, portillon.
- FUTEUL Arnaud 6 hameau de Rulan : Abri de jardin
- LE ROY Sylvain 20 clos de la garenne : Abri de jardin
- DANISCO 2 La grande Palud : Changement menuiserie, ravalement et porte
- FRANCE PAC Environnement pour M. PINVIDIC Jean-Paul 5 Gorrequer Huella : Panneaux photovoltaïques

Permis de construire

Demandes :

- BOURDIL Julien 4 clos de la Garenne : maison
- OULHEN Ludovic et JOUAN Hélène 3 rue de Keramanach : Garage

Accords :

- TREGUER Nadine 1 Penquer Bras : extension

Commémoration du 8 mai 1945

La population est invitée à participer à la cérémonie d'anniversaire de la fin de la guerre de 1939/1945 qui se déroulera devant le monument aux Morts, le mardi 8 mai 2018 à 11 H 30 en présence des autorités civiles et militaires ainsi que des Anciens Combattants.

Notre devoir est, plus que jamais, d'honorer la mémoire de ceux qui ont sacrifié leur jeunesse et parfois leur vie pour que nous puissions vivre dans une certaine sécurité. Les événements récents nous rappellent que nous sommes tous concernés et que tous ensemble nous devons prendre notre part dans la protection afin que nous puissions vivre en paix.

Un vin d'honneur sera offert en mairie à tous les participants

Communiqué de la Mairie Implantation d'une antenne-relais

Un dossier d'information relatif à un projet d'installation d'un relais de téléphonie FREE MOBILE au lieu-dit le Boullach (près du château d'eau et de l'antenne BOUYGUES) est consultable en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se présenter aux heures d'ouverture de la Mairie avant le 7 juin 2018.

Très haut débit : Mise en place du réseau fibre optique

URGENT

Il est rappelé aux propriétaires de parcelles longées par le réseau aérien de télécommunication d'élaguer ou de faire élaguer le plus rapidement possible la végétation touchant les poteaux et câbles téléphoniques. À défaut de ce travail préalable nécessaire, les zones concernées ne seront pas desservies.

Analyse de l'eau

Analyses effectuées le 06/03/2018. Eau conforme aux normes de qualité. Nitrates : 20 mg/L

Écoles, bibliothèque et vie associative

Ecole Sainte Anne

Les GS-CE au Fonds Edouard Leclerc

Mardi 27 mars, les classes de GS/CP et CE1/CE2 sont allées visiter l'exposition de Landerneau « livres figurations années 80 ». Ils ont découvert des œuvres très variées et riches en couleurs.



Une Journée à Moulin Mer pour les CE

Vendredi 30 mars les CE sont allés à Logonna Daoulas sur le site de Moulin Mer pour apprendre à mieux connaître leur environnement. La matinée a commencé par une pêche à pied. Bertrand leur a donné de nombreuses explications sur les animaux pêchés. L'après-midi, ils ont embarqué sur une barge et découvert la côte vue de la mer.



Par chance, le soleil était au rendez-vous!

Inscription des enfants à l'école Sainte Anne

Vous pouvez contacter, dès à présent, la directrice, Anne-Elodie Eliès, pour toutes informations relatives à l'inscription de vos enfants nés à partir de janvier 2016, au 02.98.20.22.06 (n'hésitez pas à laisser un message, nous vous rappellerons) ou par mail : steanne.laforestlanderneau@gmail.com

Anne-Elodie Eliès peut vous recevoir le jeudi toute la journée et sur rendez-vous avant ou après la classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis. L'école restera à quatre jours à la rentrée prochaine. Pour plus d'informations et de photos, vous pouvez consulter notre site internet : <https://steanne.laforestlanderneau.wordpress.com>

Ecole Georges Brassens

KIG HA FARZ - APE ÉCOLE G. BRASSENS



L'équipe de l'APE tient à remercier tous les participants au kig ha farz du 25 mars dernier. MERCI aux bénévoles, qui ont carburé !!! MERCI à tous ceux qui ont réservé des parts sur place ou à emporter, nous espérons que ce repas fait maison par les parents « cuisiniers d'un jour » vous a plu... Avec une fréquentation stable, l'évènement permet de dégager cette année encore de beaux bénéfices pour participer au financement des activités prévues pour les enfants !

LA FOREST - LANDERNEAU OPERATION RECUP' DE JOURNAUX !



PROCHAINE COLLECTE
ECOLE GEORGES BRASSENS
Samedi 26 MAI de 11H00 à 12H00

Rendez-vous à la salle omnisports.

Publicités, magazines et autres papiers glacés sont exclus de la collecte.

Foyer des jeunes

Le foyer des jeunes sera ouvert à partir de la deuxième semaine de vacances, à savoir, du 07/05 au 11/05 inclus (hors jours fériés).

Au programme :

- Lundi 07/05 : Activités autour du slim, jeux libres à la salle de sport
- Mardi 08/05 : jour férié – 8 mai 1945
- Mercredi 09/05 : peinture avec des bulles de savon, jeux sportifs à la salle de gymnastique
- Jeudi 10/05 : jour férié – Ascension
- Vendredi 11/05 : Chasse aux trésors

Venez nombreux !!!!

Caroline Saulnier

Bibliothèque



Animation autour du livre pour nos tout-petits

Des temps de partage autour du livre sont proposés aux enfants (6 mois à 3ans) et leur accompagnant (parents, grands-parents et assistants maternels) dans les locaux de la bibliothèque de la Forest-Landerneau.

Le nombre de participants est limité à 12 enfants accompagnés de leur adulte référent

Mardi 15 mai 18	1 ^{er} séance 9h30	2 ^{ième} séance 10h15
Mardi 29 mai 2018	1 ^{er} séance 9h30	2 ^{ième} séance 10h15

Inscriptions : Tél : 02 98 43 63 97 Céline David

Rpam Interco

Les séances sont animées par Eliane et Claudie



Avec le soutien de la Bibliothèque de La Forest-Landerneau et la Bibliothèque du Finistère

Permanences du Relais Parents Assistants Maternels (RPAM)

SAINT-DIVY, à la cantine / Garderie périscolaire
Le Jeudi de 9h00/12h00

Pas de permanence pendant les vacances scolaires

SAINT-THONAN, à la maison de l'enfance
Le Jeudi de 9h00/12h00

Pas de permanence pendant les vacances scolaires

Contacts du RPAM : 02.98.43.63.97
rpam.interco@donbosco.asso.fr

Club « Val Elorn »



Randonnées pédestres

Ouvertes à tous. Pour les sorties, RDV « parking de l'église » à 13h30 pour un départ groupé en voitures particulières. Chaussures adaptées et bâtons recommandés. Renseignements auprès de :

- Daniel Larvor : 02.98.20.31.51
- Gisèle Hallégouët : 02.98.20.25.95

Dates	Randonnées du 1 ^{er} semestre	
30/04	Dunes de Ker Emma	10 km
14/05	Landéda « Ste Marguerite »	9 km
28/05	St Urbain	10 km
04/06	Rosnoën	10.4 km
11/06	St Cadou	11.7 km
25/06	Locquirec	4.5 km + 10 km

Une marche plus courte est proposée le 1er et le 3ème lundis du mois

Travaux d'aiguilles : 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois

Travaux manuels : le mardi 15 mai (toujours le 3^{ème} mardi du mois)

Interclubs : **15/05** : Guipavas
24/05 : La Forest

Renseignements au foyer Kerjean.

Sortie de printemps : jeudi 31 mai visite de la région de Concarneau inscriptions pour le lundi 30 avril au foyer Kerjean ou auprès des responsables (40 €)

Vos annonces

OBJETS TROUVES

Petites lunettes de soleil enfant – À réclamer en mairie

Annonce des professionnels

Café de la Gare

Actualités du café sur le blog :

cafedelagare29.overblog.com ou par mail (à nous laisser)

Du 10 au 28 mai

Exposition « Musikan » : Photographies de Eric Legret

De très beaux portraits de musiciens en studio ou sur les scènes bretonnes (en collaboration avec Ti Ar Vro dans le cadre de la Fête de la Bretagne).

Jeudi 24 mai à 18h

Rencontre avec Eric Legret au café.

Dimanche 13 mai à partir de 11h30

Apéro – huîtres

avec notre producteur d'huîtres de Kersanton, Loperhet

Lundi 21 mai (Pentecôte) à partir de 11h30.

Repas crêpes au Café

La crêperie ambulante Rock ha Billig proposera ses crêpes garnies blé noir et froment.

Samedi 26 mai à 18h

Soirée dégustation-vente

Une gamme de vins rouge, blanc et rosé des Corbières en Languedoc (« Cellier des Demoiselles ») sera proposée à la dégustation et à la vente.

Féries : **Le Café est ouvert (avec pain) de 10h à 19h30** sans interruption les 1er et 8 mai, le jeudi de l'Ascension et le lundi de Pentecôte.

Annonces diverses



L'Association EPAL, basée à Brest, recrute des animateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours proposés à des adultes et mineurs en situation de handicap.

Vous êtes disponibles pour partir 2, 3 ou 4 semaines sur l'un de nos 200 séjours, rejoignez nos équipes d'animation ! 500 postes à pourvoir avec ou sans BAFA.

Conditions :

- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés.
- Obligation de suivre une formation gratuite (2 samedis et 1 week-end)

Pour plus de renseignement et postuler :

www.epal.asso.fr/recrutement-saisonnier

Ou adresser un courrier (+ CV) :

Association Epal - 10 rue Nicéphore Niepce BP40002
29801 Brest Cedex 09 – Tél : 09 98 41 84 09

Café des aidants



Nous vous donnons rendez-vous, le premier jeudi de chaque mois, de 14h00 à 15h30, autour d'un thème.

Jeudi 7 juin 2018

Etre aidant et en bonne santé ?



À cette adresse :

La Cimenterie, 1^{er} étage
12 rue Saint Ernel 29800 LANDERNEAU



Contact :

CLIC pays de Landerneau-Daoulas
clic@ccpld.bzh
02 98 85 99 08

Le Café des aidants est soutenu par nos partenaires :



Séjours EPAL

séjours 2018



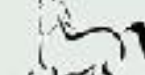
DU 9 AU 13 JUILLET 2018 POUR LES 6-12 ANS

SEJOUR EQUITATION

Cinq séances d'équitation
Apprentissage des soins aux chevaux
Nuits sous tente
Veillées



Les Tahomias arrivent au Cranou



DU 15 AU 20 JUILLET 2018 POUR LES 6-8 ANS

SEJOUR AVENTURE

LE SECRET DE TY NADAN



- Activités sportives
- Accrobranche
- Course d'orientation
- Piscine
- Enigmes et mystères pour percer le secret de Ty Nadan

Camping de Ty Nadan Route d'Arzano 29310 LOCUNOLE



Pour rejoindre l'équipage, pour partir à l'aventure sur l'île au trésor...

- Séjour au Camping d'Ouessant
- Vêlo
- Plage
- Grands Jeux

DU 23 AU 27 JUILLET 2018 POUR LES 8-10 ANS

L'île au Trésor

Réunion de présentation des séjours

le mardi 19 juin 2018 à 18h30 à Ti Ar Vuale à Plouédern

Tarifs et Inscriptions

La tarification des séjours est en fonction du coefficient familial :
Tarif pour chaque séjour

0 à 650€	105 €
651 à 1050€	125 €
1051 et +	145 €
Extérieurs à Saint-Divy, La Forêt-Landerneau	175 €

Nom et Prénom de l'enfant ou des enfants :

Nom du séjour ou des séjours :

Je joins un chèque d'acompte de 30% du tarif du séjour, soit d'un montant de €

PORTES OUVERTES DE VOTRE CENTRE DE TRI "TRIGLAZ" SOTRAVAL

**Que deviennent
vos emballages**




Lundi 21 mai 2018
- de 9h30 à 17h à Plouédern (29800) -
Places limitées, inscriptions obligatoires au :
02.98.21.34.49
Visite gratuite, à partir de 6 ans









BRIGADE numérique Gendarmerie

**En cas d'urgence,
contactez le 17 ou 112**

La brigade numérique
répond à toutes vos
sollicitations **NON-URGENTES** sur
www.gendarmerie.interieur.gouv.fr
ou les réseaux sociaux



**24h/24
Tous lieux**

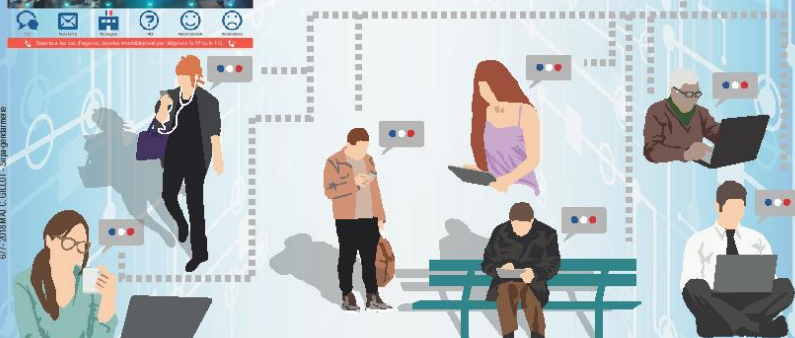


- Dialoguer en temps réel, vous apporter une réponse concrète et immédiate
- Nous signaler un événement ou un fait
- Vous donner une réponse à un problème de sécurité
- Vous renseigner sur les démarches de préplainte en ligne
- Vous orienter vers l'administration compétente
- Obtenir un récépissé d'enregistrement sur la main courante gendarmerie pour acter un différend familial, de voisinage sans pour autant déposer plainte



**A votre contact,
24h/24**

Service de contact et d'assistance aux usagers



677-2018 MAI © GILLOT - Supa-gendarmerie